

## RESOLUTION 21 : LIBERTE ARTISTIQUE

---

Considérant que :

Partout dans le monde, les artistes restent exposés à la censure, à l'exil forcé, à l'emprisonnement et à la torture, voire à la mort.

Pourtant, les artistes-interprètes vivant sous des régimes répressifs continuent de créer de formidables œuvres d'art et se battent pour le droit de travailler malgré leurs graves difficultés.

Au Royaume-Uni, l'International Committee for Artists Freedom (« Comité international pour la liberté des artistes ») d'Equity coordonne des campagnes de solidarité avec les artistes victimes de persécutions et d'oppression dans le monde et apporte un soutien de première ligne aux artistes en danger immédiat. De récentes campagnes très médiatisées ont ciblé les attaques contre la liberté d'expression en Iran, au Belarus, en Syrie, en Turquie et en Birmanie. La FIA a été une précieuse source de soutien dans cette action.

Parmi les réussites notables, on relèvera la sortie de prison, le 12 octobre 2011, du comédien birman Zarganar après une campagne intensive menée par des syndicats d'artistes-interprètes et des organisations de défense des droits humains. Les affiliés de la FIA du monde entier ont distribué plus de 30 000 cartes postales appelant les autorités birmanes à libérer Zarganar, à qui a été décerné en mai 2011 le titre de membre honoraire à vie d'Equity UK. De la même manière, la FIA a contribué à la campagne réussie de soutien à la comédienne iranienne Marzieh Vafamehr, condamnée à un an de prison et à un châtime corporel grave pour son rôle dans un long métrage interdit dans son pays.

Le 20<sup>e</sup> Congrès de la Fédération internationale des acteurs décide de :

- Remercier le Secrétariat de la FIA et ses syndicats affiliés pour leurs efforts en appui de la campagne pour la libération de Zarganar et pour leur réponse active à d'autres initiatives de ce type en soutien de la liberté artistique ;
- Réaffirmer l'engagement de la FIA à faire campagne pour garantir le respect du droit à la liberté d'expression pour tous les artistes-interprètes, dans tous les pays ;
- Encourager ses affiliés à lancer leurs propres campagnes nationales de défense et de soutien aux campagnes pour la liberté d'expression ;
- Encourager la FIA à s'impliquer activement dans des réseaux internationaux, tels que ArtsFex, engagés à protéger et promouvoir la liberté d'expression artistique et créative et la lutte contre toutes les formes de persécution, de censure et de harcèlement physique ou moral à l'encontre des artistes-interprètes – dans le dessein de renforcer la sensibilisation à ces faits parmi les médias, les instances politiques, les organisations de défense des droits humains et de la liberté d'expression et le grand public.
- Encourager la FIA à élaborer des outils réactifs et performants d'élaboration de pétitions en faveur des artistes censurés ou persécutés en exploitant les dernières évolutions technologiques et en profitant de la refonte prochaine de son site internet.